

La réponse que leur fit le gouvernement conservateur canadien est fort intéressante à deux points de vue. En premier lieu elle nous montre que les leaders du parti conservateur avaient accepté, dans son entier, le principe du gouvernement responsable et le droit pour le Canada d'administrer ses propres affaires; privilèges contre lesquels ils avaient si vivement combattu autrefois; elle est remarquable également par la détermination bien arrêtée qu'elle dénote, d'affirmer le droit du Canada à taxer les marchandises britanniques, droit qui a été soutenu à maintes reprises et toujours exercé depuis par les leaders du parti conservateur.

"Notre autonomie ne serait plus qu'un vain mot si les opinions du gouvernement impérial devaient être préférées à celles du peuple canadien. C'est pourquoi le gouvernement actuel croit de son devoir d'affirmer hautement que la législature canadienne a le droit de répartir, au meilleur de son jugement, les taxes de la population, même si malheureusement ses mesures devraient encourir la désapprobation des Ministres impériaux. Sa Majesté ne peut désapprouver ces lois à moins que ses conseillers ne soient prêts à se charger de l'administration de la colonie sans tenir compte de l'opinion de ses habitants."

### La Préférence Impériale de 1897.

Vous connaissez l'attitude des deux partis sur cette question de haute importance. Les Conservateurs s'en tenaient à la politique suivante: "Nous ne donnerons de préférence à la Grande-Bretagne sur nos marchés que si elle nous donne une préférence correspondante sur ses propres marchés." D'autre part, les Libéraux disaient ceci: "En revisant notre tarif et en réduisant nos droits, nous devrions accorder plus d'avantages aux marchandises importées de la Grande-Bretagne qu'à celles venant des autres pays; en un mot, nous devrions donner à la Grande-Bretagne une préférence sur nos marchés par rapport aux autres pays." La préférence britannique—d'abord de 12 1-2, puis de 25, 36 et finalement de 33 et 1-3 p. c.—a puissamment contribué au développement du commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne, et l'exemple superbe du Canada vient d'être suivi par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. Dans ce cas, comme dans le passé, les libéraux ont manifesté leur loyauté par une mesure pratique, utile pour le Canada et utile pour la Grande-Bretagne. Elle fut utile au Canada non seulement parce qu'elle a réduit les taxes imposées à nos propres consommateurs, mais aussi parce qu'elle nous a permis d'obtenir la dénonciation des traités de commerce belge et allemand, qui avaient, jusque-là, entravé notre action dans le règlement des questions commerciales. Elle fut utile à la Grande-Bretagne en élargissant les débouchés de ses marchands et en éveillant dans l'esprit